

# DONNEZ VIE À VOS PROJETS AVEC L'ÉPARGNE FINANCIÈRE

## Notre sélection de fonds 2021

JUIN 2021

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE



# BNP PARIBAS

La banque  
d'un monde  
qui change

COMPRENDRE

SÉLECTION CŒUR

SÉLECTION OPPORTUNITÉS

PERFORMANCES,  
RISQUES ET FRAIS

# AVANT-PROPOS

Depuis que l'épidémie de la Covid-19 s'est propagée dans le monde, les marchés financiers ont connu des évolutions en dents de scie : mouvements de fortes baisses et périodes d'engouement se sont succédés.

À ce contexte de volatilité sur les marchés d'actions s'ajoute, pour l'épargne sans risque, des niveaux de rendements historiquement bas.

## Dans ce contexte, quelle stratégie adopter pour votre épargne ?

Pour éviter de prendre des décisions trop hâtives, il convient avant tout de revenir aux fondamentaux. D'une part, vous constituer une épargne de précaution pour faire face aux imprévus à court terme qui peut représenter entre 3 à 6 mois de vos revenus selon votre situation. Et d'autre part, une épargne au potentiel de rendement attractif, capable de traverser des marchés porteurs comme des marchés agités, afin de financer vos projets à moyen/long terme.

**Pour pouvoir puiser dans une épargne disponible à tout moment** et le cas échéant financer des dépenses imprévues, les produits d'épargne bancaire restent la solution à privilégier (Livret A, Livret de développement durable et solidaire...). Néanmoins, ils bénéficient de rendements très faibles, peu attractifs pour un placement de long terme (0,5% pour le Livret A et le LDDS depuis le 1<sup>er</sup> février 2020).

**Pour financer des projets à moyen/long terme** (financer les études de vos enfants, préparer votre retraite...), **épargner sur les marchés financiers est une alternative offrant des perspectives de rémunération potentiellement plus attractives que l'épargne sans risque. En contrepartie, vous prenez le risque d'une perte en capital**, car les produits liés à l'évolution des marchés financiers peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Pour vous aider à déterminer l'option la plus adaptée à vos objectifs et horizons de placement, votre conseiller BNP Paribas ou un spécialiste épargne est à votre disposition en agence ou à distance. Il étudiera votre situation personnelle, tiendra compte de votre niveau de connaissance et d'expérience des marchés financiers et de votre degré d'acceptation du risque pour vous proposer une allocation diversifiée de placements. Si vous souhaitez bénéficier directement de conseils en ligne, n'hésitez pas à vous connecter sur le site [mabanque.bnpparibas](https://www.mabanque.bnpparibas) (coût de connexion selon opérateur), et dans votre synthèse des comptes, accédez à l'espace "Piloter mon Épargne".

Vous pouvez découvrir dès à présent notre sélection d'OPC BNP Paribas, composée d'une grande variété de fonds que nous pensons adaptés au contexte actuel. Cette sélection a par ailleurs été **récompensée en septembre 2020 pour ses performances à court terme et long terme**<sup>(1)</sup> (cf. page 12). **Ces fonds sont tous gérés en tenant compte de critères ESG** (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Et pour une épargne responsable, en lien avec vos valeurs et vos convictions, retrouvez nos fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR), qui contribuent à résoudre les grands défis environnementaux et sociaux.

Bonne lecture !

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et présentent un risque de perte en capital.

# SOMMAIRE

<b>COMPRENDRE</b> .....	p. 04
Placements financiers : comment BNP Paribas vous accompagne.....	p. 04
Nos engagements en matière de durabilité.....	p. 06
Les spécificités de nos fonds d'investissement.....	p. 09
Les + d'une gestion en assurance vie.....	p. 15
Notre sélection 2021.....	p. 16
<b>NOTRE SÉLECTION 2021 : LA SÉLECTION CŒUR</b> .....	p. 18
Profitez de solutions d'épargne flexibles.....	p. 21
Privilégier l'immobilier.....	p. 22
Investir dans les entreprises de premier rang.....	p. 18
Soutenir les petites et moyennes entreprises.....	p. 26
Contribuer aux défis sociaux et environnementaux.....	p. 28
Investir dans les leaders de l'innovation.....	p. 31
<b>NOTRE SÉLECTION 2021 : LA SÉLECTION OPPORTUNITÉS</b> .....	p. 32
Profitez de solutions d'épargne flexibles.....	p. 33
Privilégier l'immobilier.....	p. 36
Investir dans les entreprises de premier rang.....	p. 39
Soutenir les petites et moyennes entreprises.....	p. 40
Contribuer aux défis sociaux et environnementaux.....	p. 41
Investir dans les leaders de l'innovation.....	p. 46
<b>PERFORMANCES, RISQUES ET FRAIS</b> .....	p. 48
Les performances de nos fonds.....	p. 50
Définitions des risques liés aux fonds.....	p. 52
Les frais à prévoir.....	p. 55

**AVERTISSEMENT.** Les organismes de placement collectif (OPC) décrits dans ce document sont des OPC de droit français ou luxembourgeois. Ils présentent un risque de perte en capital pouvant être partielle ou totale et sont exposés notamment aux risques suivants : actions, taux, crédit, obligations convertibles, marchés émergents, matières premières, immobilier, change et contrepartie. Par ailleurs, l'investisseur est averti que son placement en OPC va supporter des frais qui seront fonction du cadre d'investissement choisi (compte titres, PEA, assurance vie, contrat de capitalisation). Ces frais auront une incidence sur le montant du capital investi et sur le rendement du placement (commissions de souscription de l'OPC dans un compte titres ou PEA, frais d'entrée ou d'arbitrage du contrat d'assurance vie/contrat de capitalisation, frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie/contrat de capitalisation, du compte titres ou du PEA). Avant de souscrire, vous devez lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) qui vous est remis par la banque, ainsi que le prospectus et le rapport annuel qui sont mis à votre disposition en agence et sur le site Internet [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas). Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ces OPC et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas. Le droit de rétractation prévu par l'article L. 341-16 du Code monétaire et financier, relatif au démarchage, et par l'article L.222-7 du Code de la consommation relatif aux contrats conclus à distance portant sur des services financiers ne s'applique pas à la souscription de parts d'OPC. Pour toute réclamation ou contestation concernant la bonne exécution d'un contrat, vous pouvez contacter votre conseiller sur sa ligne directe (appel non surtaxé) et consulter les dispositions de la section intitulée "Résoudre un litige" au sein de la Convention de compte d'instruments financiers.

# PLACEMENTS FINANCIERS : COMMENT BNP PARIBAS VOUS ACCOMPAGNE

**BNP Paribas a enrichi son approche de conseil pour vos investissements financiers. Cela se traduit à la fois par le renforcement de notre devoir de conseil en assurance vie et, pour votre Compte d'instruments financiers (CIF) et votre Plan d'épargne en actions (PEA), par un nouveau service de recommandations personnalisées, matérialisé par une Convention de conseil en investissement.**

## **1 / MIEUX VOUS CONNAÎTRE : LE QUESTIONNAIRE PROFIL CLIENT**

Ce questionnaire, destiné à mieux vous connaître, constitue le point de départ de notre approche de conseil. Vos réponses nous permettent d'évaluer votre situation familiale, professionnelle et patrimoniale (vos revenus et vos charges, votre patrimoine immobilier et financier...) ainsi que votre connaissance et votre expérience en matière de placements financiers et d'assurance vie.

Votre conseiller pourra alors vous orienter vers les enveloppes d'investissement (assurance vie, CIF, PEA, comptes épargne) adaptées à votre situation, à vos projets et vos horizons d'investissement.

Le Profil Client permet également de vous mettre en garde lorsque vous souscrivez, à votre initiative, une enveloppe non préconisée. De plus, vous êtes alerté lorsque vous effectuez une opération sur un instrument financier que vous ne connaissez pas ou dont vous n'avez pas l'expérience, ce qui nous permet de vous apporter les informations nécessaires.

## **2 / COMPRENDRE VOTRE OBJECTIF DE RENDEMENT / RISQUE : LE QUESTIONNAIRE PROFIL DE RISQUE**

Le Profil de risque vient compléter votre Profil Client. Il permet de déterminer l'objectif de rendement et de risque que vous recherchez.

Le Profil de risque est à renseigner pour chaque enveloppe : pour chacun de vos contrats d'assurance vie et si vous souhaitez adhérer à la Convention de conseil en investissement pour chacun de vos CIF et PEA.

## **3 / SPÉCIFICITÉ POUR LES CIF ET PEA : LA CONVENTION DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT**

Si vous souscrivez à la Convention de conseil en investissement, vous pouvez bénéficier de recommandations personnalisées, pour la gestion de votre Compte d'instruments financiers (CIF) ou de votre Plan d'épargne en actions (PEA, PEA PME).

## **4 / LA PROPOSITION D'INVESTISSEMENT**

En fonction de vos réponses aux questionnaires Profil Client et Profil de risque, votre conseiller pourra vous proposer une allocation sur mesure diversifiée de supports d'investissement, à l'aide de notre outil d'allocation. Selon vos sensibilités et vos convictions, il pourra également vous proposer une allocation composée de fonds d'investissement 100% responsable. Ainsi, sur chacune de vos enveloppes, vous bénéficierez d'une proposition d'investissement cherchant à optimiser le rendement de votre épargne, tout en tenant

compte de votre projet, de votre horizon d'investissement ainsi que de l'objectif de rendement et de risque que vous recherchez.

Ce document, appelé "Notre proposition d'investissement en assurance vie et en CIF et PEA", vous est délivré avant toute opération afin de vous permettre d'investir en toute connaissance de cause.

Il formalise le caractère adéquat de nos conseils au sein de vos CIF, PEA et contrats d'assurance vie avec le niveau de risque défini pour chacune de ces enveloppes. Vous y retrouverez également mentionnées votre connaissance et votre expérience des supports présentés.

Bien entendu, vous êtes libre de suivre ou non les conseils proposés. Vous conservez en effet la pleine initiative et l'entière responsabilité de vos opérations.

### Utilisez le site [mabanque.bnpparibas](https://mabanque.bnpparibas)<sup>(1)</sup> !

Vous pouvez y compléter votre Profil Client et le Profil de risque de vos contrats d'assurance vie, comptes titres et PEA. En assurance vie, après avoir validé vos profils, vous pourrez découvrir notre nouvel outil qui vous proposera une allocation personnalisée de supports financiers. Vous pouvez faire toutes vos opérations en investissement en CIF, PEA ou assurance vie sur votre espace sécurisé.

(1) Coût de connexion selon opérateur.

## 5 / LE RAPPORT D'ADÉQUATION EN CIF ET PEA

En début de chaque année, nous vous adresserons un document arrêté au 31 décembre de l'année écoulée : le Rapport d'adéquation. Vous disposerez ainsi d'un récapitulatif de chacun de vos comptes CIF et PEA sous convention de conseil en investissement avec les profils correspondants. Si votre Rapport d'adéquation met en lumière certaines inadéquations entre votre Profil Client, vos Profils de risque et les supports détenus, nous vous recommandons alors de contacter votre conseiller afin de faire le point avec lui sur vos placements. Actualiser régulièrement votre Profil Client et les Profils de risque de vos enveloppes d'investissement nous permet d'adapter nos préconisations et nos alertes à toute évolution de votre situation.



# NOS ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DURABILITÉ

**Retrouvez nos principaux engagements en terme de durabilité. Pour une information plus complète, rendez-vous sur Mabanque, dans « Mabanque s'engage ».**

BNP Paribas a pour mission de contribuer à une croissance responsable et durable en finançant l'économie et en conseillant ses clients selon les plus hauts standards éthiques. La politique RSE<sup>(1)</sup> du Groupe est l'une des principales composantes de cette démarche. Conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, elle repose sur quatre piliers (économique, social, civique et environnemental) qui reflètent les défis de la RSE, ainsi que les réalisations concrètes de la Banque.

Par ailleurs, BNP Paribas s'engage depuis plusieurs années à respecter dans le cadre de l'ensemble de ses activités des contraintes additionnelles au travers, par exemple, des politiques de financement et d'investissement dans certains secteurs (agriculture, huile de palme, défense, énergie nucléaire, pâte à papier, charbon, mines et hydrocarbures non conventionnels), ou encore au travers d'une liste des biens et des activités exclus tels que le tabac, les filets dérivants, la production de fibres d'amiante, les produits contenant des BPC (biphényles polychlorés), ou le commerce de toute espèce réglementée par la convention CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction).

Enfin, le Groupe s'engage à maintenir une relation ouverte et constructive avec ses interlocuteurs externes (clients, fournisseurs, investisseurs, ONG, etc.) afin d'atteindre trois objectifs : anticiper l'évolution de ses métiers en améliorant ses produits et services ; optimiser la gestion des risques et avoir un impact positif sur la société.

*Le développement économique ne se conçoit plus sans progrès environnemental et social. Il appartient à BNP Paribas de proposer les prochains modèles vertueux, ceux qui encouragent les transformations positives du monde.*

## 1 COMMENT INTÉGRONS-NOUS LES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LES PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE SÉLECTION DES PRODUITS ?

L'intégration des critères ESG (Environnement, Social et de Gouvernance d'entreprise) est au cœur de notre sélection financière. Lors du conseil ou de la sélection de produits d'investissement, BNP Paribas exclut certaines activités et tient compte implicitement des risques en matière de durabilité au travers de l'évaluation régulière du rendement – risque des instruments financiers qu'elle sélectionne ou recommande à ses clients. Par ailleurs, BNP Paribas déploie sur son univers recommandé une notation interne permettant d'évaluer et de comparer le niveau de durabilité de ces produits, qu'ils soient étiquetés durables ou pas.

## 2 COMMENT TENONS-NOUS COMPTE DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ DANS NOS CONSEILS EN INVESTISSEMENT ?

BNP Paribas analyse l'impact des produits d'investissement sur les facteurs de durabilité : protection de l'environnement, justice sociale, bonne gouvernance d'entreprise, mais aussi respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et le blanchiment. Avant de sélectionner un produit dans le cadre de son activité de conseil en investissement en compte-titres, PEA (Plan d'Épargne en Actions) et assurance-vie, BNP Paribas va tenir compte des principales incidences négatives des produits analysés sur ces facteurs de durabilité, par exemple des impacts négatifs sur le climat ou l'environnement.

La survenance d'un événement environnemental, social ou de gouvernance, peut avoir un impact négatif sur la valeur d'un investissement, dans la mesure où il peut affecter les émetteurs d'instruments financiers de plusieurs manières : une baisse des revenus, une hausse des coûts, une dépréciation ou des dommages de la valeur de l'actif, une augmentation du coût du capital ou encore des amendes et des risques réglementaires. Un tel événement, pourra donc entraîner une modification de la stratégie de portefeuille, par exemple via l'exclusion de

certain émetteurs. L'augmentation à long terme de ces risques de durabilité ayant un impact négatif sur les produits financiers est à prévoir, notamment du fait du changement climatique.

### 1 / L'analyse de BNP Paribas s'appuie sur de nombreux principes et sources de données extra-financières :

#### a. Les politiques sectorielles du Groupe

**BNP Paribas** : BNP Paribas encadre à travers elles ses activités de financement et d'investissement dans les secteurs d'activités les plus sensibles, allant jusqu'à exclure certaines activités ou entreprises.

**b. L'analyse ESG<sup>(2)</sup> de BNP Paribas Asset Management** : cette analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (ESG) permet de classer les émetteurs de titres vifs (actions et obligations) en fonction des facteurs de durabilité. La classification repose sur les grands principes suivants :

- des données de qualité provenant de fournisseurs internes, fournisseurs externes spécialisés dans la recherche «ESG», et d'institutions internationales ;
- l'engagement dans la durée avec les émetteurs et un dialogue continu sur les questions de durabilité avec le monde politique, les régulateurs, les représentants de la société civile et les groupements professionnels ;
- le respect par les entreprises des attentes de BNP Paribas Asset Management en matière de responsabilité sociale et environnementale ;
- l'identification de 3 conditions permettant d'assurer un système économique plus durable et inclusif : une transition énergétique vers une économie bas carbone, le respect de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive.

#### c. L'intégration ESG<sup>(2)</sup> chez BNP Paribas Real Estate Investment Management :

les enjeux ESG sont intégrés dans toutes les activités, de la gestion des investissements de fonds à la gestion des actifs qui les composent. En 2020, BNP Paribas REIM a commencé à classer ses fonds selon une nouvelle segmentation basée sur différents niveaux d'engagements ESG : fonds impact, fonds ESG, fonds à intégration ESG, fonds classiques.

(2) Environnement, Sociale et de Gouvernance d'entreprise.

Les fonds appartenant aux trois premières catégories se sont fixé des objectifs concrets d'amélioration de leur performance ESG, matérialisés par des objectifs par actif, ainsi que des mécanismes de suivi et de reporting appropriés.

BNP Paribas REIM a défini plusieurs niveaux d'intégration des challenges ESG :

- a l'échelle du marché immobilier, BNP Paribas REIM participe à des groupes de travail lancés par des organismes de place pour faire progresser la mise en place de bonnes pratiques ;
- en tant qu'organisation, BNP Paribas REIM adopte une approche cohérente de l'intégration ESG dans tous les métiers, et participe activement à la sensibilisation et l'adhésion des collaborateurs aux initiatives ESG ;
- les gestionnaires de fonds s'efforcent de mettre en œuvre une sélection de critères ESG dans tous les produits et collaborent avec les investisseurs pour développer des stratégies à long terme, offrant une performance continue ;
- a l'échelle des actifs, les équipes prennent en compte les critères ESG dans les processus d'acquisition et de gestion, tout en trouvant des solutions durables et rentables pour améliorer la performance extra-financière des actifs.

Enfin, l'évolution des objectifs climatiques internationaux et européens pousse le secteur immobilier à accélérer rapidement la décarbonisation. BNP Paribas REIM collabore avec ses parties prenantes pour définir des objectifs d'émissions mesurables de certains fonds, améliorer au maximum la performance environnementale des actifs, lancer de nouveaux fonds ESG et prouver la valeur à long terme des investissements durables.

**2 / La notation de durabilité en cours de déploiement par BNP Paribas** sur les fonds d'investissement recommandés permet d'apporter des informations relatives à leurs principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

*Nos experts aident nos clients à investir durablement*



# LES SPÉCIFICITÉS DE NOS FONDS D'INVESTISSEMENT

**Gérés par des experts de BNP Paribas, nos fonds vous permettent d'investir sur les marchés et de bénéficier d'opportunités géographiques ou sectoriels. S'agissant de supports financiers, des risques et des frais spécifiques sont à prendre en compte.**

## Principales caractéristiques

- Ces fonds sont gérés par des professionnels de la gestion d'actifs de BNP Paribas. Ces experts ont pour objectif de générer une performance équivalente ou supérieure à celle du marché sur lequel ils investissent, tout en contrôlant les risques. Ils suivent les marchés français et internationaux quotidiennement et n'hésitent pas à acheter ou à vendre des valeurs en fonction de leurs analyses.
- Le nombre important de valeurs constituant les fonds permet de diversifier vos placements. Ainsi, la valorisation de votre portefeuille n'est pas liée à l'évolution du cours de quelques titres détenus en direct.
- Les fonds d'investissement offrent une grande souplesse d'utilisation : vous pouvez y souscrire pour un montant adapté à vos possibilités d'investissement, aucun minimum de souscription n'est requis ; vous avez également, et à tout moment, la possibilité d'acheter et de vendre des parts<sup>(1)</sup> ou actions de fonds.

## Principaux avantages

- Une grande diversification, sur des marchés pouvant parfois être difficiles d'accès à titre individuel.
- Une gestion assurée par des experts de la finance.
- Un niveau de risque clairement identifié pour chaque fonds.

(1) Suivant l'enveloppe de détention et le type d'opération, des minima peuvent être appliqués. Veuillez vous référer aux dispositions en vigueur.

## Des risques et des frais spécifiques

- Des produits liés à l'évolution des marchés financiers, qui peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Un risque de perte en capital non mesurable a priori.
- L'existence de frais pouvant varier en fonction du cadre d'investissement choisi.



*Nos experts investissent sur les marchés financiers français et internationaux, tout en contrôlant les risques.*



Chaque fonds est présenté sous forme de fiche avec ses caractéristiques, ses avantages et ses risques. Sont précisés également :

- **L'indicateur synthétique de risque et de rendement** : chiffre de 1 à 7 (du risque le plus faible au risque le plus élevé). De façon générale, les placements ayant le plus fort potentiel de performance sont également les plus risqués. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long. Si vous souhaitez un rendement élevé et que vous êtes prêt à voir votre placement fluctuer de façon importante et à risquer la perte de tout ou partie de votre capital, vous pouvez vous orienter vers les placements les plus risqués de type actions. Dans ce cas, cet investissement doit nécessairement s'envisager sur le long terme. Au contraire, si vous n'acceptez que peu de fluctuations de votre épargne et un risque faible de perte en capital, vous pouvez vous orienter vers des placements moins risqués, mieux adaptés à des durées plus courtes.
- **Les enveloppes conseillées** : assurance vie, Compte d'instruments financiers (CIF) et/ou Plan d'épargne en actions (PEA).
- **La catégorie de part<sup>(1)</sup> et le code ISIN.**

- **La durée de placement minimale recommandée pour chacun des produits, indiquée par le pictogramme suivant** : ⌘.

- **Les frais détaillés en 3 rubriques** :

- Les frais courants : ce sont les frais annuels réels prélevés sur la valeur liquidative du fonds, exprimés en pourcentage. Ils regroupent notamment les frais liés à la gestion, à l'administration et à la comptabilité du fonds.
- Les frais d'entrée : ils correspondent aux frais maximaux prélevés lors de la souscription des parts ou actions, en pourcentage du montant souscrit. Ils s'appliquent uniquement en cas de souscription en CIF, PEA et PEA PME.
- Les frais de sortie : ils correspondent aux frais maximaux prélevés lors de la revente des parts ou actions, en pourcentage du montant vendu. Ils s'appliquent uniquement en cas de souscription en CIF, PEA et PEA PME.

D'autres frais peuvent s'appliquer en fonction de l'enveloppe d'investissement choisie (Compte titres/Plan d'épargne en actions/assurance vie). Retrouvez un détail de ces frais page 55.

Pour en savoir plus sur un fonds, demandez à votre conseiller la fiche commerciale dédiée ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur (DICI).

Risque plus faible,  
rendement  
potentiellement  
plus faible

NOTE DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Risque plus élevé,  
rendement  
potentiellement  
plus élevé

## Nous avons aménagé les documentations juridiques et marketing suite à l'entrée en vigueur des réglementations de l'AMF<sup>(2)</sup> sur les critères extra-financiers

### ■ CONTEXTE

Avec la multiplication des investissements qui se revendiquent « Responsable » ou « Durable », l'AMF<sup>(2)</sup> a décidé de fixer des règles claires pour encadrer la catégorisation des fonds dans leur dimension extra-financière.

Ces règles sont entrées en vigueur le 10 mars 2021.



### ■ CATÉGORISATION DES FONDS

#### AMF | Cat. 1

**Catégorie 1 ou ISR<sup>(3)</sup>** : Les fonds sont reconnus comme fonds ISR par l'AMF en raison soit :

- d'une note ESG<sup>(4)</sup> (ou autre indicateur extra-financier) significativement supérieure à l'univers d'investissement ou à l'indice de référence ;
- d'une thématique les amenant à investir naturellement dans des entreprises apportant des solutions concrètes aux enjeux sociaux et environnementaux.

#### AMF | Cat. 2

**Catégorie 2** : Les fonds doivent présenter une note ESG supérieur à leur indice de référence ou à leur univers d'investissement mais ils ne sont pas considérés ISR par l'AMF.

#### AMF | Cat. 3

**Les fonds de catégorie 3** ne peuvent pas communiquer sur les aspects extra-financier.

- (1) Il existe notamment deux types de parts : dans le cadre d'un compte titres ou d'un PEA, les parts de Capitalisation (Capi) réinvestissent dans le portefeuille tous les revenus perçus (dividendes, intérêts...) alors que les parts de Distribution (Distri) reversent périodiquement aux porteurs tout ou partie des revenus générés.
- (2) L'Autorité des marchés financiers (AMF) veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés financiers.
- (3) ISR : Investissement Socialement Responsable.
- (4) ESG : Critères Environnementaux Sociaux et de Gouvernance.

## Les fonds de BNP Paribas récompensés aux Corbeilles du magazine “Mieux Vivre Votre Argent 2020”



**BNP PARIBAS**  
2<sup>e</sup> corbeille Long Terme  
Banques de réseaux  
2015 - 2020

À l’occasion de la cérémonie des Corbeilles du magazine financier “Mieux Vivre Votre Argent 2020”, les gestions de BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) ont obtenu la distinction suivante :

- la 2<sup>e</sup> Corbeille Long Terme sur cinq ans, catégorie réseaux bancaires.

Depuis 2012, les équipes de gestion de BNPP AM sont récompensées quasiment chaque année aux Corbeilles “Mieux Vivre Votre Argent”.

Pour rappel, lors de la cérémonie des Corbeilles du magazine « Mieux vivre votre Argent 2019 », BNP Paribas Asset Management avait décroché la Corbeille d’Or.

La Corbeille d’Or et la Corbeille Long Terme récompensent la performance\* sur respectivement 1 an et 5 ans des principaux fonds actions (BNP Paribas Actions Monde ISR\*\*, BNP Paribas Aqua\*\*, BNP Paribas Valeurs Françaises ISR\*\*...), obligataires et diversifiés (BNP Paribas Convictions\*\*) que nous vous proposons.

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu’ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l’intégralité de leur placement. Les fonds décrits présentent un risque de perte en capital. Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DICI des fonds.

\*\* FCP de droit français conforme à la directive 2009/65/CE.



PERFORMANCES,  
RISQUES ET FRAIS

SÉLECTION OPPORTUNITÉS

SÉLECTION CŒUR

COMPRENDRE



# LES + D'UNE GESTION EN ASSURANCE VIE

## 1 / L'ÉPARGNE RÉGULIÈRE ET AUTOMATIQUE

Vous pouvez investir régulièrement un montant identique sur le ou les fonds de votre choix. Vous constituez ainsi votre capital de manière progressive et lissez les effets des fluctuations du marché. Vous choisissez le montant et la périodicité de vos versements en fonction de vos revenus et de vos dépenses, mais aussi de vos projets à financer (achat immobilier, préparation de votre retraite...). Sans aucun engagement, vous restez libre de modifier ou suspendre vos versements à tout moment. Contactez votre conseiller pour davantage d'informations, notamment sur les frais afférents à ce service.

## 2 / L'ARBITRAGE PROGRESSIF

Vous pouvez déterminer un montant d'épargne que vous souhaitez transférer d'un support vers un ou plusieurs autres (dans la limite de 10 supports maximum), de façon progressive sur 12 mois, sans frais d'arbitrage. Par exemple, vous pouvez arbitrer une partie de votre épargne investie dans le fonds en euros vers des supports en unités de compte<sup>(1)</sup>.

## 3 / LA CAPITALISATION DYNAMIQUE

Vous pouvez chaque année arbitrer sans frais d'arbitrage<sup>(2)</sup>, la totalité de la participation aux bénéfices, générées par le fonds en euros vers le support en unité de compte de votre choix, grâce à la capitalisation dynamique. Ainsi, vous préservez votre capital net investi<sup>(3)</sup> tout en diversifiant votre épargne avec des supports en unités de compte.



*Votre conseiller est à votre disposition pour vous aider à mettre en place nos services d'épargne financière.*

- (1) Les supports en unités de compte (UC) correspondent à l'appellation des fonds d'investissement en assurance vie et présentent à ce titre les mêmes risques de perte en capital pouvant être partielle ou totale. Leur valeur n'est pas garantie et évolue à la hausse comme à la baisse en fonction des marchés financiers et/ou immobiliers...
- (2) Hors frais liés au cadre d'investissement.
- (3) Le capital net investi sur le fonds en euros correspond à votre investissement effectué en fonds en euros après déduction des frais d'entrée ou d'arbitrage.

# NOTRE SÉLECTION 2021

**BNP Paribas met à votre disposition une large gamme de fonds d'investissement, pour vous permettre de constituer une épargne ou de valoriser une épargne déjà existante et réaliser vos projets.**

**Pour vous aider à faire votre choix, nous avons sélectionné 27 fonds répartis en deux grandes catégories :**



**LES FONDS  
"SÉLECTION CŒUR"**



**LES FONDS "SÉLECTION  
OPPORTUNITÉS"**

## À SAVOIR

Une allocation composée de fonds "Sélection cœur" et "Sélection opportunités" pourra vous permettre de profiter de potentiels de croissance plus diversifiés.

**CHAQUE FONDS PROPOSÉ  
APPARTIENT À L'UN DES 6 THÈMES  
D'INVESTISSEMENT SUIVANTS :**



**PROFITEZ DE SOLUTIONS  
D'ÉPARGNE FLEXIBLES**

Pour accéder à une gestion "tout-en-un" dans laquelle le gérant du fonds adapte la composition du portefeuille (actions, obligations...) dans le temps en fonction du contexte financier et de ses anticipations. La grande diversification de ces fonds contribue à réduire globalement les effets dus aux fluctuations des marchés tout en proposant un potentiel de performance attractif. Le risque de perte en capital n'est pas exclu.



**INVESTIR  
DANS L'IMMOBILIER**

Pour accéder à des placements tels qu'une SCPI (société civile de placement immobilier) ou un OPCI (organisme de placement collectif en immobilier) permettant d'investir en immobilier physique (bureaux, commerces, logements...) et/ou en immobilier financier (actions et obligations foncières), quel que soit le montant d'investissement souhaité et sans les contraintes de gestion locative. Le risque de perte en capital n'est pas exclu.



**INVESTIR DANS LES ENTREPRISES  
DE PREMIER RANG**

Pour accéder, au travers de fonds responsables, aux actions des grandes entreprises françaises, européennes, américaines et japonaises, qui affichent une solide santé financière ou un potentiel de croissance. Ces sociétés réalisent une partie de leurs résultats à l'exportation et bénéficient ainsi d'une exposition à la croissance mondiale. Le risque de perte en capital n'est pas exclu.



## SOUTENIR LES PME (PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES)

Pour accéder, au travers de fonds responsables, aux entreprises françaises et européennes, de petite ou moyenne capitalisation, innovantes et reconnues pour leur dynamisme et la diversité des secteurs économiques qu'elles couvrent, et tirer parti de leur potentiel de performance. Ces sociétés ont, selon nous, des perspectives de croissance structurellement supérieures à celles des grands groupes, grâce à leur plus grande flexibilité et leur meilleure capacité d'adaptation aux nouvelles orientations de marché. Parmi ces sociétés se trouvent les leaders français et européens de demain. Le risque de perte en capital n'est pas exclu.



## CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Pour accéder, au travers de fonds responsables, à des entreprises qui cherchent à apporter des solutions concrètes aux enjeux environnementaux et/ou sociaux. Elles cherchent à bénéficier de la croissance future attendue dans ces domaines tout en contribuant à la transition vers une économie plus inclusive et moins carbonée.



## INVESTIR DANS LES LEADERS DE L'INNOVATION

Pour accéder au potentiel de croissance des sociétés liées à un secteur ou une thématique tels que la santé, la consommation, ou dans des sociétés à la pointe de l'innovation technologique. En étant investis dans des secteurs ou des thématiques bien ciblés, ces fonds sont moins corrélés aux marchés d'actions globaux. Ils peuvent bénéficier de source de croissance structurellement forte, en contrepartie d'une volatilité souvent plus élevée. Le risque de perte en capital n'est pas exclu.



labelRelance 

## DES LABELS POUR CERTAINS FONDS

- **Le label ISR d'État** : ce label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR par les épargnants en leur permettant d'identifier aisément des placements qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds labellisé ISR doit ainsi répondre à de nombreuses exigences : transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), sélection en portefeuille basée sur des critères ESG prouvés, politique de vote et d'engagement cohérente.
- **Le Label Finansol** distingue les placements d'épargne solidaire sur la base de critères de solidarité et de transparence. Il garantit aux épargnants que le fonds contribue au financement d'activités à fort impact social et/ou environnemental. Le label atteste par ailleurs de l'engagement de l'intermédiaire financier à donner à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. Pour plus d'informations sur Finansol, vous pouvez consulter le site [www.finansol.org](http://www.finansol.org).
- Dans un contexte de besoins de financements de l'économie française suite à la crise sanitaire, **le label « Relance »** reconnaît les fonds qui s'engagent à mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises (PME et ET) cotés ou non.

# LES FONDS



# SÉLECTION CŒUR

13 fonds pour constituer le cœur de vos investissements. Ces fonds vous permettent d'accéder à des marchés phares sur les principales zones géographiques ou à des gestions thématiques que nous avons identifiées comme clés.

PROFITEZ DE SOLUTIONS D'ÉPARGNE FLEXIBLES	PRIVILÉGIER L'IMMOBILIER	INVESTIR DANS LES ENTREPRISES DE PREMIER RANG	SOUTENIR LES PME	CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	INVESTIR DANS LES LEADERS DE L'INNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ BNP Paribas Harmony (p.19)</li> <li>■ BNP Paribas Convictions (p.20)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ BNP Paribas Diversipierre* (p.21)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ BNP Paribas Valeurs Françaises ISR (p.22)</li> <li>■ BNP Paribas Best Sélection Actions Euro ISR (p.23)</li> <li>■ BNP Paribas Actions Monde ISR* (p.24)</li> <li>■ BNP Paribas Sustainable US Multi-Factor Equity* (p.25)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ BNP Paribas Midcap France ISR (p.26)</li> <li>■ BNP Paribas Smallcap Euroland ISR (p.27)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ BNP Paribas Développement Humain* (p.28)</li> <li>■ BNP Paribas Aqua* (p.29)</li> <li>■ BNP Paribas Climate Impact* (p.30)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ BNP Paribas Consumer Innovators (p.31)</li> </ul>



\* Ces fonds détiennent le label ISR d'État.



**PROFITEZ DE SOLUTIONS  
D'ÉPARGNE FLEXIBLES**



## BNP Paribas Harmony

Au 31/05/2021

LU2106547636 (part U3)

LU1956162215 (part Classic Capi)

3 ans

CIF | ASSURANCE VIE | AMF | Cat. 3

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management France
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 0,89% au 31/03/2021 (part U3)  
1,24% au 31/03/2021 (part Classic Capi)
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds au positionnement prudent, vous investissez dans un large univers mondial de classes d'actifs actions, obligations, de diversification, majoritairement par le biais de fonds indiciels et d'ETF\*.

Grâce à une approche flexible et innovante, ces investissements sont ajustés en fonction de la dynamique des marchés financiers.

Cette approche :

- a pour objectif de limiter les pertes maximum tout en participant aux tendances haussières des marchés.
- repose sur le suivi de la volatilité de chaque classe d'actifs, c'est-à-dire l'ampleur de la fluctuation de leur prix et donc leur risque,

### AVANTAGES

- Ce fonds répond aux attentes des investisseurs les plus conservateurs qui désirent diversifier leur épargne tout en limitant le risque.
- Il profite d'une gestion qui s'adapte à l'évolution des marchés financiers et qui vise à maintenir un niveau de risque constant et limité.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, taux, crédit, contrepartie, change, liquidité, dérivés, inflation, pays émergents, risque opérationnel et de conservation, risque lié à la concentration.

\* Exchange Traded Funds : fonds indiciels cotés en bourse qui répliquent les performances d'indices ou d'un panier d'actions

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Convictions

Au 31/05/2021

FR0012088870 (part A Capi)

⌚ 4 ans

CIF

ASSURANCE VIE

AMF | Cat. 2



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,79% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 75 000€, 2%
  - Au-delà, 1%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds au positionnement dynamique, vous investissez dans des fonds de type actions, obligations et diversifiés gérés par les spécialistes des marchés financiers de BNP Paribas. Grâce à une approche flexible et innovante, ces investissements sont ajustés en fonction de la dynamique des marchés financiers.

Cette approche :

- repose sur le suivi de la volatilité de chaque classe d'actifs, c'est-à-dire l'ampleur de la fluctuation de leur prix et donc leur risque,
- vise à exploiter les hausses de marché tout en amortissant au maximum leurs baisses.

### AVANTAGES

- Bénéficiaire de l'expertise de plusieurs équipes de gestion de BNP Paribas et accéder à l'ensemble de nos thématiques phares d'investissement.
- Profiter d'une gestion qui s'adapte à l'évolution des marchés financiers et qui vise à maintenir un niveau de risque constant.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, taux, crédit, contrepartie, change, liquidité, dérivés, pays émergents, conflits d'intérêts potentiels et risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.

## BNP Paribas Diversipierre

Au 31/12/2020

FR0011513563

8 ans

CIF | ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Real Estate Investement Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management France
- **Frais courants** : 1,46% TTC de l'actif net (frais réels perçus en 2019) au 01/01/2020
- **Frais d'entrée max. (uniquement en CIF)** : 3%
- **Frais d'entrée acquis à l'OPC max. (en CIF et en assurance vie)** : 6% (2,95% en réel)

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec cet OPCI (organisme de placement collectif immobilier) Grand Public, vous associez investissement immobilier et investissement financier pour allier recherche de performance et liquidité (grâce aux actifs financiers du fonds). L'allocation du fonds est composée d'environ 60% d'actifs immobiliers et de 34% de titres financiers (actions, obligations) à sous-jacent immobilier.

### AVANTAGES

- Réaliser un investissement diversifié dans l'immobilier en France et en Zone Euro : 29 immeubles (dont 18 en détention directe) avec 51% situés hors de France (Zone Euro) pour un actif net global de plus de 2,2 Mds €.
- Profiter de la forte liquidité pour un produit 100% à sous-jacent immobilier, rendue possible grâce à l'allocation financière du fonds
- Bénéficier de la connaissance des marchés locaux tant pour la sélection des actifs que pour leur gestion grâce aux équipes internes de BNP Paribas REIM implantées dans les plus grandes agglomérations européennes et comptant plus de 350 collaborateurs dont près de 50% hors de France, ainsi que de son appartenance au groupe BNP Paribas Real

Estate, le leader européen des activités de conseil en immobilier d'entreprise.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : risque de liquidité lié aux actifs immobiliers (leur vente nécessite un délai important qui dépendra de l'état du marché immobilier et qui pourra être allongé en période de tension). En cas de demande de rachat des actions, les fonds pourraient être versés dans un délai de 7 jours ouvrés à partir de la date limite de centralisation rachat. Par ailleurs la société de gestion ne garantit pas le rachat des parts. La société de gestion ne garantit ni le capital ni le rendement.
- Risque lié au recours à l'endettement.
- Risque lié aux actions, risque de taux lié à l'évolution des marchés financiers : une part significative du patrimoine de l'OPCI Grand Public BNP Paribas Diversipierre est investie sur des produits financiers dépendant des marchés immobiliers et dont la performance est liée à l'évolution des marchés financiers.
- Risque de crédit.

Les données sont exprimées au 31/12/2020.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.

Source : BNP Paribas REIM France



## BNP Paribas Valeurs Françaises ISR

Au 31/05/2021

FR0010028902 (part Classic Capi)

FR0010101493 (part Classic Distri)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

PEA

AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 2,08% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30 000€, 2%
  - De 30 001€ à 150 000€, 1%
  - De 150 001€ à 800 000€, 0,75%
  - Au-delà, 0,5%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez dans l'économie française, classée au 7<sup>e</sup> rang économique mondial. Depuis plus de 30 ans, la gestion sélectionne des actions de sociétés du CAC 40 et du SBF 120. Le savoir-faire français est reconnu et demandé. Investir dans les valeurs françaises, c'est donc se positionner sur une économie de premier ordre. Ce marché large et diversifié en termes de secteurs d'activité est composé d'entreprises très présentes à l'international et leaders sur leur secteur d'activité.
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants : une note ESG significativement supérieure à celle de son indice de référence, une réduction importante de l'empreinte Carbone par rapport à celle de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Profiter d'un processus d'investissement centré sur les fondamentaux des secteurs et des entreprises, et orienté vers des entreprises susceptibles de surperformer à long terme.
- Accéder à un portefeuille diversifié et à "forte conviction".

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, change, investissement en actions de sociétés de petite et moyenne capitalisations, contrepartie, conflits d'intérêts potentiels, surexposition, opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties et contrepartie, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Best Sélection Actions Euro ISR

Au 31/05/2021

FR0010115410 (part Classic CapI)

FR0010116541 (part Classic Distri)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

PEA

AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,96% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30 000€, 2%
  - De 30 001 € à 150 000 €, 1%
  - De 150 001 € à 800 000 €, 0,75 %
  - Au-delà, 0,5%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez dans des entreprises qui opèrent sur des marchés bien structurés de la Zone Euro. Ces entreprises sont sélectionnées à des prix intéressants car délaissées temporairement par le marché. Les gérants tentent d'identifier ces entreprises grâce à un outil d'analyse spécifique qui leur permet de se focaliser sur les entreprises actives dans des secteurs difficiles d'accès pour les nouveaux entrants et où le nombre de concurrents est réduit. Ces entreprises présentent généralement un avantage concurrentiel, un meilleur pouvoir de fixation des prix et des bénéfices plus élevés. Ces actions devraient selon nous générer des rendements attrayants et durables avec un risque réduit.
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants :
  - une note ESG significativement supérieure à celle de son indice de référence, une réduction importante

de l'empreinte Carbone par rapport à celle de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Profiter d'un processus d'investissement centré sur les fondamentaux des secteurs et des entreprises, et orienté vers des entreprises susceptibles de surperformer à long terme.
- Accéder à un portefeuille diversifié et à "forte conviction".

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, change, investissement en actions de sociétés de petite et moyenne capitalisations, contrepartie, conflits d'intérêts potentiels, surexposition, opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties et contrepartie, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Actions Monde ISR

Au 31/05/2021

FR0010108977 (part Classic Capi)

5 ans

CIF ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,60% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30 000€, 2%
  - De 30 001€ à 150 000€, 1%
  - De 150 001€ à 800 000€, 0,75%
  - Au-delà, 0,5%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds vous investissez dans des actions de sociétés de pays développés comme de pays émergents présentes dans différents secteurs d'activité. Ce placement permet de profiter des perspectives de reprise des pays développés ainsi que des moteurs de croissance des pays émergents. Le processus d'investissement innovant du fonds vise à sélectionner, au sein de chaque secteur, les valeurs considérées comme les moins risquées, c'est-à-dire dont les cours ont tendance à peu fluctuer à la hausse comme à la baisse (stratégie à "faible volatilité").
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants : une note ESG significativement supérieure à celle de son indice de référence, une réduction importante de l'empreinte Carbone par rapport à celle de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Exposer son portefeuille aux marchés actions internationaux tout en réduisant les risques grâce à une stratégie à faible volatilité.
- Bénéficier de l'expertise innovante de BNP Paribas dans la sélection de titres à faible volatilité.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, gestion discrétionnaire, sociétés de moyennes capitalisations, change et marchés émergents, prise en compte des critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Sustainable US Multi-Factor Equity

Au 31/05/2021

LU1956163379 (part Classic Euro Capi)

5 ans

CIF ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérant délégué** :
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
  - BNP Paribas Asset Management France
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 1,48% au 31/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez dans des actions de grandes sociétés américaines offrant les meilleurs profils en termes de rentabilité, valorisation, performance récente et niveau de risque (faible volatilité). Ces entreprises comptent parmi les plus importantes du monde et exercent un leadership sur la scène économique mondiale.
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants : une note ESG significativement supérieure à celle de son indice de référence, une réduction de 50% de l'empreinte Carbone par rapport à celle de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Exposer son portefeuille à la première économie mondiale et profiter du dynamisme et de la capacité d'innovation de ses entreprises.
- Profiter d'une approche qui repose sur une méthodologie innovante de sélection de titres, fruit de la recherche de BNP Paribas.
- Accéder à un portefeuille d'investissement socialement responsable.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, contrepartie, crédit, dérivés, liquidité, risque opérationnel et risque de conservation, change et concentration, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Midcap France ISR

Au 31/05/2021

FR0010616177 (part Classic Capi)

FR0010077859 (part Classic Distri)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

PEA

AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,92% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30 000€, 2%
  - De 30 001€ à 150 000€, 1%
  - De 150 001€ à 800 000€, 0,75%
  - Au-delà, 0,5%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez dans des actions émises par des entreprises françaises de capitalisation moyenne. Ces entreprises offrent des perspectives de croissance pérenne de leur chiffre d'affaires du fait de leur positionnement : fréquemment leader sur des marchés de niche, la plupart d'entre elles ont souvent une part conséquente de leur activité hors de France.
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants : 90% au moins de son actif net est investi dans des titres ayant fait l'objet d'une analyse ESG et son portefeuille doit, à tout moment, présenter une note ESG significativement supérieure à celle de son indice de référence

### AVANTAGES

- Contribuer à la reprise de l'économie française tout en bénéficiant du potentiel de croissance des entreprises françaises de moyenne capitalisation.
- Profiter de l'expertise de gérants qui sélectionnent les sociétés pour leur capacité à générer une croissance pérenne de leurs bénéfices grâce à une solide discipline financière.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, gestion discrétionnaire, contrepartie, conflits d'intérêts potentiels, risque lié aux sociétés de moyennes capitalisations, aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



**SOUTENIR  
LES PME**

NOTE DE RISQUE ET DE RENDEMENT



## BNP Paribas Smallcap Euroland ISR

Au 31/05/2021

FR0010128587 (part Classic Capi)

FR0010129742 (part Classic Distri)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

PEA

AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,68% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30 000 €, 2 %
  - De 30 001 € à 150 000 €, 1 %
  - De 150 001 € à 800 000 €, 0,75 %
  - Au-delà, 0,5 %
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Au sein d'un univers de près de 700 sociétés cotées, vous investissez dans des actions émises par des entreprises de petite capitalisation de la Zone Euro. Du fait de leur positionnement sur leur marché, ces entreprises offrent des perspectives de croissance de leur chiffre d'affaires structurellement supérieures à celles des grandes sociétés de la Zone Euro. Ces sociétés sont souvent des leaders au niveau mondial sur des marchés de niche.
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants : 90% au moins de son actif net est investi dans des titres ayant fait l'objet d'une analyse ESG et son portefeuille doit, à tout moment, présenter une note ESG significativement supérieure à celle de son indice de référence

### AVANTAGES

- Participer à la reprise de l'économie de la Zone Euro tout en bénéficiant du potentiel de croissance des entreprises européennes de petite capitalisation.
- Profiter de l'expertise de gérants qui sélectionnent les sociétés pour leur capacité à générer une croissance pérenne de leurs bénéfices grâce à leur solide discipline financière.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, petites capitalisations boursières, change, contrepartie, conflits d'intérêts potentiels, liquidité, risques liés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties, prise en compte des critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX  
ET ENVIRONNEMENTAUX

NOTE DE RISQUE ET DE RENDEMENT



## BNP Paribas Développement Humain

Au 31/05/2021

FR0010077412 (part Classic Capi)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

PEA



AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,52% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30 000€, 2%
  - De 30 001€ à 150 000€, 1%
  - De 150 001€ à 800 000€, 0,75%
  - Au-delà, 0,5%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds socialement responsable (ISR), vous investissez dans des actions d'entreprises européennes qui cherchent à :

- satisfaire les besoins fondamentaux de l'être humain (donner accès à des conditions d'hygiène minimales, à une alimentation adaptée, à l'enseignement...);
- contribuer à la résolution des problèmes de société du monde moderne (vieillesse de la population...).

Le fonds a pour but de présenter un score ESG supérieur à celui de son indice de référence et une empreinte carbone considérablement inférieure à celui de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Profiter du potentiel de croissance à long terme des sociétés qui évoluent dans des secteurs liés au développement humain.
- Accéder à un fonds d'investissement socialement responsable qui investit dans les grandes capitalisations européennes.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, change, conflits d'intérêts potentiels et contrepartie, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



**CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX  
ET ENVIRONNEMENTAUX**



**BNP Paribas Aqua**

Au 31/05/2021

FR0010668145 (part Classic Capi)

5 ans

CIF | ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** :
  - Impax Asset Management LTD
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 2,15% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30 000 €, 2,4%
  - De 30 001 € à 150 000 €, 1,4%
  - De 150 001 € à 800 000 €, 1,15%
  - Au-delà, 0,9%

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds, vous investissez dans des sociétés internationales dont l'activité est liée au thème de l'eau.

Ce secteur bénéficie d'un potentiel de croissance supérieur à celui du reste de l'économie. En effet, la consommation de cette ressource ne cesse d'augmenter avec la croissance démographique et l'amélioration du niveau de vie dans les pays émergents.

L'objectif de ce fonds est de contribuer à l'accès à une eau potable pour le plus grand nombre. Pour ce faire, les entreprises qui le composent doivent réaliser au moins 20% de leur chiffre d'affaire dans des activités dont le but est de permettre une meilleure accessibilité à l'eau potable.

### AVANTAGES

- Bénéficier du potentiel de performance attractif des actions émises par des entreprises du secteur de l'eau à l'échelle mondiale.
- Investir utile en finançant les installations d'approvisionnement et de traitement qui permettent la distribution d'une eau de qualité, nécessaire à toute activité humaine.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, pays émergents, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, change, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Climate Impact

Au 31/05/2021

LU0406802339 (part Classic Capi)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

PEA



AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérants délégués** :
  - Impax Asset Management LTD
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 2,68% au 31/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds, vous investissez dans les sociétés de par le monde qui trouvent des solutions aux problèmes du réchauffement climatique (à hauteur d'au moins 50% de leurs activités), tant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre que pour s'adapter à leurs conséquences, principalement dans l'approvisionnement en eau. Ces solutions s'inscrivent dans différents domaines comme l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le recyclage des déchets, la construction ou rénovation de systèmes d'adduction d'eau, ou encore le traitement et le recyclage des eaux usées. Ce fonds ISR investit dans des entreprises offrant à long terme une réponse aux défis environnementaux.

### AVANTAGES

- Apporter des solutions aux graves problèmes posés par le réchauffement climatique.
- Profiter de la forte croissance attendue du secteur de l'environnement.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, liquidité, contrepartie, crédit, dérivés, risque opérationnel et de conservation, concentration, change, inflation, taux d'intérêt et fiscal, prise en compte des critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## INVESTIR DANS LES LEADERS DE L'INNOVATION



### BNP Paribas Consumer Innovators

Au 31/05/2021

LU0823411706 (part Classic Capi)

5 ans

CIF | ASSURANCE VIE | AMF | Cat. 2



#### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérant délégué** :
  - BNP Paribas Asset Management USA, Inc.
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 1,98% au 31/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

#### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds, vous investissez dans des entreprises mondiales du secteur de la consommation, qui se concentrent sur l'innovation et les tendances de croissance propres à ce secteur (changements démographiques, digitalisation, bien-être et santé). Au travers d'entretiens réalisés auprès des dirigeants, fournisseurs, clients, concurrents et experts de la consommation, l'équipe de gestion du fonds identifie les thèmes qui impacteront structurellement le secteur.

#### AVANTAGES

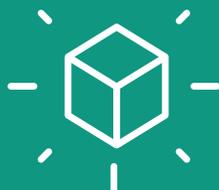
- Accéder à un portefeuille axé sur la consommation, qui se concentre sur l'innovation et les tendances de croissance propres à ce secteur.
- Bénéficier des compétences d'une équipe d'investissement expérimentée, assistée par des analystes sectoriels régionaux chevronnés.

#### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, contrepartie, crédit, dérivés, liquidité, change, opérationnel et lié à la conservation, concentration, taux d'intérêt, inflation et fiscal.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.

# LES FONDS



# SÉLECTION OPPORTUNITÉS

14 fonds pour vous faire profiter d'une plus grande diversification. Ces fonds vous permettent d'accéder à des opportunités géographiques, sectorielles ou des gestions thématiques que nous estimons être source de croissance à long terme.

PROFITEZ DE SOLUTIONS D'ÉPARGNE FLEXIBLES	PRIVILÉGIER L'IMMOBILIER	INVESTIR DANS LES ENTREPRISES DE PREMIER RANG	SOUTENIR LES PME	CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	INVESTIR DANS LES LEADERS DE L'INNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Harmony Prime (p.33)</li> <li>▪ SICAV BNP Paribas Perspectives (p.34-35)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SCPI Accimmo Pierre (p.36)</li> <li>▪ SCPI Opus Real (p.37)</li> <li>▪ BNP Paribas Immobilier ISR* (p.38)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BNP Paribas Sustainable Japan Multi-Factor Equity* (p.39)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BNP Paribas Actions PME ETI ISR* (p.40)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BNP Paribas Social Business France (p.41)</li> <li>▪ BNP Paribas Green Business (p.42)</li> <li>▪ BNP Paribas Smart Food* (p.43)</li> <li>▪ BNP Paribas Energy Transition (p.44)</li> <li>▪ BNP Paribas Inclusive Growth (p.45)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ BNP Paribas Disruptive Technologies (p.46)</li> <li>▪ BNP Paribas Health Care Innovators (p.47)</li> </ul>



\* Ces fonds détiennent le label ISR d'État.



## PROFITEZ DE SOLUTIONS D'ÉPARGNE FLEXIBLES

NOTE DE RISQUE ET DE RENDEMENT



### Harmony Prime

Au 31/05/2021

FR0013512050 (part Classic Capi)

5 ans

ASSURANCE VIE

AMF | Cat. 2

#### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Capital Partners
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 0,85% au 31/03/2021
- **Frais d'entrée max.** : 1% au 11/04/2021
- **Frais de sortie** : néant

#### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds, vous bénéficiez de l'association dans un seul produit d'actifs cotés et d'actifs non cotés. Du fait de leur faible liquidité, les actifs non cotés présentent un rendement espéré plus élevé, appelé « prime d'illiquidité ». Les actifs cotés, en actions et obligations à l'échelle mondiale, qui représentent les 2/3 du portefeuille, assurent la liquidité bimensuelle du fonds. Pour protéger les porteurs existants, un mécanisme de plafonnement des rachats peut être mis en œuvre dès lors que les rachats représenteront plus de 2% de l'actif du fonds.

#### AVANTAGES

- Une solution innovante associant le meilleur de nos expertises.
- Objectif de rendement annualisé net de frais de 3% sur 5 ans.
- Un accès au financement de l'économie réelle en direct (investissements dans des PME-ETI non cotées en bourse, investissements en dettes privées, financement de projets immobiliers et d'infrastructures), sans intermédiation des marchés boursiers, via les actifs non cotés.

#### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Risque de liquidité : ce risque concerne en particulier les actifs non cotés en portefeuille.
- Exposition aux risques suivants : actions, gestion discrétionnaire, taux, crédit, change et risque lié aux sociétés de moyennes ou petites capitalisations.

**Ce fonds est destiné à une clientèle avertie ayant une bonne connaissance des marchés et désirant investir sur le long terme, c'est-à-dire sur un horizon de 5 ans minimum.**

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



CIF | ASSURANCE VIE

AMF | Cat. 2

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management France
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : voir ci-contre
- **Frais d'entrée/frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec la société d'investissement à capital variable (SICAV) BNP Paribas Perspectives, vous épargnez dans un placement conçu pour préparer votre départ à la retraite ou la réalisation de tout autre projet à moyen/long terme, dans une approche qui privilégie l'investissement responsable. Chaque compartiment investit majoritairement dans des titres respectant les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), avec en cible 75% de la sphère privée (actions et obligations d'entreprises) investis dans des titres respectant ces critères. BNP Paribas Perspectives comprend neuf compartiments suivant deux approches distinctes :

- Les compartiments gérés selon une approche de risque décroissant, au nombre de 6, ont une durée de vie de 18 ans et une date de fin correspondant au moment du départ à la retraite ou du début de projet. Plus on s'approche de l'échéance, plus le risque du compartiment, exprimé en volatilité<sup>(1)</sup>, diminue suivant une grille de désensibilisation. Il en résulte une allocation évolutive comportant plus d'actifs risqués (actions, dette émergente, High Yield) lorsque l'horizon est lointain et plus d'actifs à moindre risque (obligations d'États principalement) lorsque l'horizon est proche. Cette méthode permet de profiter du potentiel de performance des actifs risqués en début de compartiment et de réduire progressivement le risque lorsque l'échéance du projet ou la date de départ à la retraite est proche.
- Les compartiments à risque constant permettent de choisir un horizon de placement à court, moyen ou long terme. La volatilité<sup>(1)</sup> est constante sur chacun de ces horizons : limitée à court terme, équilibrée à moyen terme et plus élevée à long terme.

(1) La volatilité mesure l'ampleur de variation de performance d'un OPC : plus la volatilité est faible, plus la performance de l'OPC est régulière. Une volatilité élevée signifie que le cours d'un instrument de placement évolue fortement à la hausse et à la baisse au cours d'une période relativement courte. La volatilité est également un indicateur du risque que court un investisseur avec un instrument de placement déterminé.

(2) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.

Compartiment	Code ISIN	SRRI	Frais courants au 31/12/2020	Étoiles Morningstar au 31/05/2021
BNP Paribas Perspectives 2037-2039	FR0013391448	5/7	1,70%	-
BNP Paribas Perspectives 2034-2036	FR0013049426	5/7	1,71%	★
BNP Paribas Perspectives 2031-2033	FR0011351717	5/7	1,71%	★★
BNP Paribas Perspectives 2028-2030	FR0010839274	4/7	1,66%	★
BNP Paribas Perspectives 2025-2027	FR0010390807	4/7	1,38%	★★★
BNP Paribas Perspectives 2022-2024	FR0010146803	3/7	0,95%	★★★
BNP Paribas Perspectives Court Terme	FR0010146837	3/7	0,65%	★★
BNP Paribas Perspectives Moyen Terme	FR0010146852	4/7	1,50%	★★★
BNP Paribas Perspectives Long Terme	FR0010146530	5/7	1,73%	-

## AVANTAGES

- Bénéficier d'un investissement spécialement conçu pour la préparation de la retraite ou d'un projet : chacun des compartiments est géré en fonction d'un horizon de placement défini.
- Préparer dès maintenant son départ à la retraite en investissant, en toute simplicité et de façon responsable, une partie de son épargne sur les marchés financiers.

## RISQUES<sup>(2)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, taux, conflits d'intérêts potentiels, gestion discrétionnaire, risque lié aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties, dérivés, change, crédit, marchés émergents, titres à haut rendement "High Yield", conflits d'intérêts potentiels et risque lié à l'investissement en actions de PME et ETI via des OPC.



## SCPI Accimmo Pierre

Les données sont exprimées au 31/12/2020

CIF

ASSURANCE VIE\*

10 ans

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Real Estate Investement Management France
- **Domiciliation** : France
- **Commission de souscription** : 8,93% HT du montant investi (intégrée dans le prix de souscription à l'acquisition des parts)
- **Frais récurrents** : 1,62% HT par an (Frais de gestion directement supportés par la SCPI. Les revenus distribués sont nets de ces frais)
- **Frais de sortie** : néant
- **Total des frais payés la 1<sup>re</sup> année de souscription** : 10,60% HT (commission de souscription + frais récurrents)

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Accimmo Pierre est une SCPI de rendement à capital variable investie majoritairement dans l'immobilier d'entreprise : bureaux, logistique et quelques commerces situés en France dans des localisations qui assurent une certaine pérennité locative grâce au dynamisme de leur tissu économique (Paris Île-de-France/région lyonnaise par exemple). Choisir cette SCPI, c'est investir majoritairement dans des immeubles de bureaux neufs, récents ou rénovés.

### AVANTAGES

- Percevoir des revenus locatifs nets de charges Générer des revenus en accédant indirectement à l'immobilier d'entreprise dans les grandes métropoles françaises, sans contraintes de gestion.
- Mutualiser les risques grâce à un patrimoine diversifié près de 250 locataires multisectoriels pour une meilleure dilution du risque locatif : plus de 80 immeubles (dont une participation dans un OPPCI) répartis sur environ 760 000 m<sup>2</sup>.
- Bénéficier d'un potentiel de valorisation du parc immobilier déjà démontré par le passé (5 revalorisations du prix de la part en 10 ans, soit + 9,7% d'augmentation entre 2010 et 2020)\*\*.

### RISQUES

- Risque de perte en capital partielle ou totale : le capital investi par le porteur de parts dans cette SCPI n'est ni garanti ni protégé.
- L'investissement dans une SCPI est un placement long terme dont les performances sont liées à l'évolution du marché immobilier, par nature cyclique, et qui doit être adapté à votre objectif patrimonial dans une optique de diversification.
- Risque de liquidité : du fait de la faible liquidité des actifs immobiliers, la SCPI détenant directement et/ou indirectement des immeubles, leur vente nécessite un délai important qui dépendra de l'état du marché immobilier et qui pourra être allongé en période de tension. La société de gestion ne garantit pas le rachat des parts, ni la vente, ni le prix de vente.
- Risque lié au recours à l'endettement : l'effet de levier a pour but d'accroître la capacité d'investissement de la SCPI, sa performance, mais augmente également les risques de perte.

Source : BNP Paribas REIM France.

\* Sous condition d'éligibilité à l'offre.

\*\* Les valorisations passées ne préjugent pas des valorisations futures.

## SCPI Opus Real

Les données sont exprimées au 31/12/2020

CIF

 10 ans

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Real Estate Investment Management France
- **Domiciliation** : France
- **Commission de souscription** : 8,93% HT du montant investi (intégrée dans le prix de souscription à l'acquisition des parts)
- **Frais récurrents** : 2,25 % HT par an (frais de gestion directement supportés par la SCPI. Les revenus distribués sont nets de ces frais)
- **Frais de sortie** : néant
- **Total des frais payés la 1<sup>re</sup> année de souscription** : 11,2% HT (commission de souscription + frais récurrents)

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Opus Real est une SCPI de rendement à capital variable investie en immobilier d'entreprise majoritairement dans les grandes métropoles d'Allemagne. Elle privilégie des immeubles offrant un équilibre entre la qualité immobilière des biens, un bon emplacement, un taux de rendement satisfaisant à l'acquisition et une sécurité des revenus locatifs. Choisir cette SCPI, c'est apporter de la diversification à ses placements de long terme.

### AVANTAGES

- Bénéficier des fondamentaux économiques solides de l'Allemagne, 1<sup>re</sup> puissance économique de la Zone Euro et 1<sup>er</sup> marché d'investissements en immobilier d'entreprise en Europe.
- Générer des revenus en accédant indirectement à l'immobilier d'entreprise diversifié, situé majoritairement dans les grandes métropoles allemandes, sans les contraintes de gestion et en contrepartie de frais de gestion.
- Profiter éventuellement d'une fiscalité intéressante dans un environnement juridique et fiscal stable : aucune déclaration fiscale en Allemagne, des revenus perçus nets de fiscalité allemande, un crédit d'impôt venant en réduction de la taxation en France.

### RISQUES

- **Risque de perte en capital** : le capital investi par le porteur de parts dans cette SCPI n'est ni garanti ni protégé.
- **Risque de liquidité** : du fait de la faible liquidité des actifs immobiliers, la SCPI détenant directement et/ou indirectement des immeubles, leur vente nécessite un délai important qui dépendra de l'état du marché immobilier et qui pourra être allongé en période de tension.
- **La rentabilité d'un investissement dans la SCPI Opus Real dépend des dividendes potentiels qui seront versés au client et de l'évolution de la part** :
  - le versement des dividendes potentiels n'est pas garanti et peut évoluer de manière aléatoire, à la hausse comme à la baisse en fonction notamment des conditions de location des immeubles, du niveau des loyers et du taux de vacance.
  - La Société de Gestion ne garantit ni le rachat des parts ni la vente et le prix de vente.
- **Risque lié au recours à l'endettement** : l'effet de levier a pour but d'accroître la capacité d'investissement de la SCPI, sa performance, mais augmente également les risques de perte.

**Ce fonds est commercialisé sous conditions et en fonction de la connaissance et l'expérience du client aux marchés financiers et/ou immobiliers.**

Source : BNP Paribas REIM France.



## BNP Paribas Immobilier ISR

Au 31/05/2021

FR0010156216 (part Classic Capi)

FR0010144550 (part Classic Distri)

⌚ 5 ans

CIF

ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** :
  - BNP Paribas Asset Management Nederland NV
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,48% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** :
  - Souscriptions inférieures à 30000€, 2%
  - De 30001€ à 150000€, 1%
  - De 150001€ à 800000€, 0,75%
  - Au-delà, 0,5%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez dans des entreprises immobilières européennes qui démontrent une valeur ajoutée environnementale (consommation et efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets, certification environnementale des bâtiments), mais aussi dans des fournisseurs qui prouvent la connectivité de leurs activités avec l'immobilier durable (matériaux de construction, isolation, plomberie, électricité, efficacité énergétique...)
- Le fonds a pour but de présenter un score ESG supérieur à celui de son indice de référence et une empreinte carbone considérablement inférieure à celui de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Bénéficier des compétences d'une équipe d'investissement expérimentée, assistée par des analystes sectoriels régionaux chevronnés.
- Accéder à un portefeuille concentré et de forte conviction.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, change, contrepartie, conflit d'intérêts potentiel, risque sectoriel et de concentration, opérations de financement sur titres et lié à la gestion des garanties, prise en compte des critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Sustainable Japan Multi-Factor Equity

Au 31/05/2021

LU1956138777 (part Classic Euro Capi)

5 ans

CIF | ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérant délégué** :
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
  - BNP Paribas Asset Management France
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 1,48% au 31/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez sur les marchés des grandes sociétés japonaises offrant les meilleurs profils en termes de rentabilité, valorisation, performance récente et niveau de risque (faible volatilité).
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants : une note ESG significativement supérieure à celle de son indice de référence, une réduction de 50% de l'empreinte Carbone par rapport à celle de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Être exposé à une puissance économique mondiale et profiter du dynamisme de ses entreprises ouvertes à l'international.
- Profiter d'une approche qui repose sur une méthodologie innovante de sélection de titres, fruit de la recherche de BNP Paribas.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable à priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, taux, inflation, concentration, contrepartie, dérivés, change, crédit, liquidité, risque opérationnel et risque de conservation, prise en compte des critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



**SOUTENIR  
LES PME**

NOTE DE RISQUE ET DE RENDEMENT



## BNP Paribas Actions PME ETI ISR

Au 31/05/2021

FR0013254380 (part Classic Capi)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

PEA

PEA PME



labelRelance



Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 2,32% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** : 5%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez dans des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI), généralement en phase d'envol ou de croissance forte de leur activité, avec des perspectives de croissance des résultats potentiellement supérieures à celles des grandes entreprises plus matures. Elles sont fréquemment positionnées sur des marchés de niche des secteurs des technologies de l'information, de l'industrie, de la consommation ou encore de la santé.
- Le fonds cible les objectifs ISR suivants : une note ESG significativement supérieure à celle de son univers extra financier de référence. Respect des critères ESG liés au Label Relance comme l'exclusion des sociétés exerçant des activités liées au charbon.

### AVANTAGES

- Accompagner le développement de sociétés aux perspectives de croissance à moyen/long terme, dans un contexte de relance de l'économie européenne.
- Être investi sur des entreprises de la Zone Euro, avec un poids significatif de valeurs françaises et allemandes. À chaque étape du processus d'investissement, sont pris en compte des critères ESG en plus des critères financiers.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, crédit, liquidités, gestion discrétionnaire, change, risques liés aux petites capitalisations boursières et aux instruments dérivés, prise en compte des critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX  
ET ENVIRONNEMENTAUX

NOTE DE RISQUE ET DE RENDEMENT



## BNP Paribas Social Business France

Au 31/05/2021

FR0011870997 (part Classic Capi)

4 ans

CIF | ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,40% au 31/12/2020
- **Frais d'entrée max.** : 2%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds d'investissement socialement responsable, vous investissez de manière diversifiée et flexible dans toutes les classes d'actifs européennes (actions, obligations) socialement responsables, via des fonds ou en titres vifs, avec une approche visant à maintenir un profil de risque équilibré. De plus, une part des investissements du fonds contribue au financement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire implantées en France (entre 5 et 10 % de l'actif net du fonds). Ces entreprises locales ont une mission sociale et/ou environnementale dans des domaines tels que la lutte contre l'exclusion, l'innovation sociale autour de la santé et l'environnement.

### AVANTAGES

- Contribuer au financement d'activités génératrices d'utilité sociale sur l'ensemble du territoire français.
- Bénéficier de l'expertise de BNP Paribas en matière d'investissement socialement responsable et d'investissement solidaire grâce à une équipe dédiée d'analystes expérimentés.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, liquidité, gestion discrétionnaire, crédit, taux, change, contrepartie, surexposition, risques liés aux contrats d'échange sur rendement global et à la gestion des garanties, prise en compte des critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Green Business

Au 31/05/2021

FR0013301447 (part Classic Capi)

4 ans

CIF

ASSURANCE VIE

AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,44% au 31/03/2021
- **Frais d'entrée max.** : 2%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous placez votre épargne dans des investissements socialement responsables à travers un fonds flexible qui cherche à s'adapter aux conditions de marché. Par ailleurs, vous consacrez une partie de votre épargne au soutien des entreprises qui œuvrent à la transition énergétique et écologique.
- Le fonds cible possède les objectifs ISR suivants : grâce à l'investissement sur la thématique de la transition énergétique et écologique, une note ESG significativement supérieure à celle de son univers d'investissement et une réduction significative de l'empreinte Carbone par rapport à celle de son univers d'investissement.

### AVANTAGES

- Épargner utile aux travers d'investissements durables (sauf part investie en instruments ou OPC monétaires dans la limite de 50%) et responsables selon la méthodologie ISR de BNP Paribas Asset Management.
- Avoir la possibilité d'être exposé à titre accessoire aux PME/ETI (petites et moyennes entreprises/entreprises de taille intermédiaire) impliquées dans la transition énergétique et écologique.
- Tirer parti d'une gestion dynamique et flexible dont l'objectif de volatilité annuelle est fixé à 10% (à noter que cet objectif peut ne pas être atteint dans certaines conditions de marché).

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, gestion discrétionnaire, liquidité, crédit, taux, change, contrepartie, liquidité, risque lié aux obligations convertibles et risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



**CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX  
ET ENVIRONNEMENTAUX**



## BNP Paribas SmART Food

Au 31/05/2021

LU1165137149 (part Classic Capi)

LU1165137222 (part Classic Distri)

5 ans

CIF | ASSURANCE VIE



AMF | Cat. 1



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérants délégués** :
  - Impax Asset Management LTD
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 2,23% au 31/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds, vous investissez, à l'échelle mondiale, dans des entreprises du secteur de l'alimentation qui agissent pour préserver l'environnement.

Cela concerne, entre autres, les nouvelles générations de machines agricoles moins gourmandes en énergie, les emballages biodégradables, les engrais organiques, les systèmes d'irrigation "de goutte-à-goutte". En revanche, le fonds s'interdit d'investir dans les entreprises aux pratiques contraires à l'éthique ou encore dans des sociétés produisant des organismes génétiquement modifiés (OGM), du bisphénol A ou des colorants artificiels. L'objectif du fonds est de limiter ou maîtriser l'empreinte environnementale de la chaîne de valeur de l'alimentation en investissant dans des entreprises actives par exemple dans la réduction des déchets alimentaires, le recyclage des déchets, la diminution des émissions de CO2.

### AVANTAGES

- Profiter du potentiel de croissance à long terme des entreprises responsables dans le secteur alimentaire.
- Bénéficier des compétences d'Impax Asset Management, notre partenaire spécialiste des investissements dans le secteur environnemental, dont les équipes de gestion comptent plus de 20 ans d'expérience dans le secteur.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, crédit, liquidité, change, contrepartie, dérivés, risque opérationnel et de conversion, concentration, inflation, taux d'intérêt, risque fiscal, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Energy Transition

Au 31/05/2021

LU2192434566 (part Classic Solidarity H EUR)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

AMF | Cat. 1

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 1,98% au 15/12/2020 (Part Classic Solidarity H EUR)
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

- Avec ce fonds, vous investissez dans des sociétés dont les activités contribuent directement à la transition du système énergétique mondial. Le système énergétique mondial aujourd'hui est responsable de 70 % des émissions mondiales de CO2 et, pour respecter l'objectif de Paris à 2 degrés Celsius, il nous faut investir 90 000 milliards de dollars dans la production d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et la technologie, ainsi que l'infrastructure énergétique, le transport et le stockage d'ici à 2050.

Le fonds a pour but de présenter un score ESG supérieur à celui de son indice de référence et une empreinte carbone considérablement inférieure à celui de son indice de référence.

### AVANTAGES

- Profiter du potentiel de croissance à long terme des entreprises responsables dans le secteur des énergies.
- Le fonds de cette stratégie propose une part solidaire qui permet de soutenir l'ONG  **Électriciens sans frontières\***.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, crédit, liquidité, change, contrepartie, dérivés, risque opérationnel et de conversion, concentration, inflation, taux d'intérêt, risque fiscal, prise en compte des critères ESG.

**Ce fonds est commercialisé sous conditions et en fonction de la connaissance et l'expérience du client aux marchés financiers et/ou immobiliers.**

\*Électriciens sans frontières, ONG de solidarité internationale, lutte contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde, et favorise le développement économique & humain en utilisant les énergies renouvelables.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



CONTRIBUER AUX DÉFIS SOCIAUX  
ET ENVIRONNEMENTAUX



## BNP Paribas Inclusive Growth

Au 31/05/2021

LU1165136174 (part Classic, Capi)

5 ans

CIF | ASSURANCE VIE | AMF | Cat. 1

### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management France
- **Gérant délégué** : BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : France
- **Frais courants** : 1,96% au 30/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds, vous investissez dans des actions d'entreprises qui contribuent à la diversité et à l'inclusion au travers de 5 thèmes d'action identifiés :

- Création de filets de sécurité pour les plus fragiles ;
- Investissement dans la mobilité sociale ;
- Accès aux biens primaires ;
- Respect de l'éthique des affaires ;
- Promotion de la décarbonisation et la biodiversité.

Il s'agit d'un fonds d'actions internationales qui applique une stratégie d'investissement permettant de sélectionner des entreprises qui se concentrent à 100% sur des pratiques inclusives.

### AVANTAGES

- Contribuer au développement d'une économie durable en investissant dans des sociétés qui ont des pratiques inclusives, garantes de stabilité de nos systèmes économiques et sociaux.
- Profiter de l'expertise de l'équipe de gestion qui identifie et investit dans des sociétés leaders de la croissance inclusive.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, liquidités, contrepartie, risque opérationnel et lié à la garde, prise en compte de critères ESG.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Disruptive Technology

Au 31/05/2021

LU0823421689 (part Classic Capi)

5 ans

CIF

ASSURANCE VIE

AMF | Cat. 2



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérant délégué** :
  - BNP Paribas Asset Management USA, Inc.
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 1,98% au 31/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Avec ce fonds, vous investissez dans des entreprises se situant aujourd'hui à la pointe de l'évolution technologique. L'accent est mis sur la sélection de valeurs de grande qualité à l'aide d'un filtre ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) et sur l'exclusion systématique d'entreprises en retard dans le domaine des technologies de rupture. Le portefeuille est composé de titres mondiaux qui offrent, selon nous, le meilleur potentiel de croissance. La gestion du fonds est réalisée par une équipe expérimentée, basée aux États-Unis et soutenue par un réseau d'analystes en Europe et dans les pays émergents.

### AVANTAGES

- Investir dans des sociétés internationales qui participent à l'évolution technologique actuelle, en identifiant les titres de grande qualité et en évitant les entreprises qui ne sont pas en mesure de suivre les avancées des technologies de rupture.
- Accéder à un portefeuille composé de titres internationaux que l'équipe de gestion considère comme les meilleures opportunités de croissance.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, contrepartie, crédit, dérivés, liquidité, change, opérationnel et lié à la conservation, concentration, taux d'intérêt, inflation et fiscal.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.



## BNP Paribas Health Care Innovators

Au 31/05/2021

LU0823416762 (part Classic Capi)

5 ans

CIF | ASSURANCE VIE

AMF | Cat. 2



### CARACTÉRISTIQUES

- **Société de gestion** : BNP Paribas Asset Management Luxembourg
- **Gérant délégué** :
  - BNP Paribas Asset Management USA, Inc.
  - BNP Paribas Asset Management UK Limited
- **Domiciliation** : Luxembourg
- **Frais courants** : 1,98% au 31/10/2020
- **Frais d'entrée max.** : 3%
- **Frais de sortie** : néant

### POURQUOI INVESTIR DANS CE FONDS ?

Ce fonds vous offre une exposition sélective aux sociétés produisant des biens et services médicaux tels que les pharmacies et les laboratoires de recherche en biotechnologie, et qui se concentrent sur l'innovation et les tendances de croissance. Nous pensons en effet que les avancées dans le séquençage du génome, la livraison des médicaments, le vieillissement de la population et la croissance démographique dans le monde rendent ce secteur particulièrement attrayant.

### AVANTAGES

- Accéder à un portefeuille axé sur la santé, qui se concentre sur l'innovation et les tendances de croissance propres à ce secteur.
- Bénéficier d'un processus d'investissement discipliné permettant au gérant de sélectionner les entreprises qui lui paraissent rentables et qui présentent de fortes opportunités de croissance à l'échelle mondiale.

### RISQUES<sup>(1)</sup>

- Risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Exposition aux risques suivants : actions, contrepartie, crédit, dérivés, liquidité, change, opérationnel et lié à la conservation, concentration, taux d'intérêt, inflation et fiscal.

(1) Pour la signification détaillée des risques, voir pages 52, 53 et 54.

# PERFORMANCES, RISQUES ET FRAIS



*Avant d'investir dans un fonds, il est aussi important de s'informer sur ses performances passées que sur les risques financiers qu'il présente.*

# LES PERFORMANCES DE NOS FONDS<sup>(1)</sup>

DONNÉES ARRÊTÉES AU 30/06/2021



## ♥ SÉLECTION CŒUR

Profitez de solutions d'épargne flexibles P. 18										
BNP Paribas Harmony (U3, C) (LU2106547636)	-	-	3	3 ans	0,80%	0,19%	-	-	-	-
BNP Paribas Convictions (FR0012088870)	-	-	4	4 ans	1,98%	5,15%	3,82%	4,60%	★★★	
Privilégier l'immobilier P. 21										
BNP Paribas Diversipierre (FR0011513563)	✓		4	8 ans	-	2,09%	3,14%	3,60%	-	
Investir dans les entreprises de premier rang P. 22										
BNP Paribas Valeurs Françaises ISR (FR0010028902)	✓	✓	6	5 ans	1,34%	16,57%	6,07%	9,17%	★★★★	
BNP Paribas Actions Monde ISR (FR0010108977)	✓	-	5	5 ans	3,51%	14,12%	9,60%	8,41%	★★★	
BNP Paribas Best Sélection Actions Euro ISR (FR0010115410)	✓	✓	6	5 ans	1,49%	13,27%	6,59%	9,06%	★★★★	
BNP Paribas Sustainable US Multi-Factor Equity (LU1956163379)	✓	-	6	5 ans	5,12%	19,68%	12,66%	11,95%	★★★	
Soutenir les PME P. 26										
BNP Paribas MidCap France ISR (FR0010616177)	✓	✓	6	5 ans	1,52%	9,14%	2,35%	8,40%	★★★★	
BNP Paribas SmallCap Euroland ISR (FR0010128587)	✓	✓	6	5 ans	1,44%	9,94%	6,29%	9,29%	★★★	
Contribuer aux défis sociaux et environnementaux P. 28										
BNP Paribas Développement Humain (FR0010077412)	✓	✓	6	5 ans	2,71%	10,66%	8,56%	6,00%	★★★	
BNP Paribas Aqua (FR0010668145)	✓	-	6	5 ans	2,70%	18,14%	16,45%	13,26%	★★★★	
BNP Paribas Climate Impact (LU0406802339)	✓	-	6	5 ans	5,47%	13,49%	19,29%	14,92%	★★★★	
Investir dans les leaders de l'innovation P. 27										
BNP Paribas Consumer Innovators (LU0823411706)	✓	-	6	5 ans	6,69%	13,96%	19,01%	18,35%	★★★★★	

## 🔍 SÉLECTION OPPORTUNITÉS

Profitez de solutions d'épargne flexibles P. 33										
Harmony Prime (FR0013512050)	-	-	3	5 ans	0,70%	2,75%	-	-	-	-
SICAV BNP Paribas Perspectives	selon les compartiments									
BNP Paribas Perspectives 2034-2036	-	-	5	-	1,90%	7,80%	3,27%	4,58%	★	
BNP Paribas Perspectives Long Terme	-	-	5	-	2,26%	9,26%	3,62%	5,24%	-	
Privilégier l'immobilier P. 36										
SCPI Accimmo Pierre	-	-	3	10 ans	TRI (taux de rendement interne) 10 ans : 4,45 % Rendement (Distribution Valeur de Marché) : 4,01 %				-	
SCPI Opus Real	-	-	3	10 ans	Rendement (Distribution Valeur de Marché) : 2,25 %				-	
BNP Paribas Immobilier ISR (FR0010156216)	✓	-	6	5 ans	0,24%	8,81%	2,86%	4,46%	★★	
Investir dans les entreprises de premier rang P. 39										
BNP Paribas Sustainable Japan Multi-Factor Equity (LU1956138777)	✓	-	6	5 ans	1,86%	5,50%	1,12%	4,57%	★	
Soutenir les PME P. 40										
BNP Paribas Actions PME ETI ISR (FR0013254380)	✓	✓	6	5 ans	0,21%	5,86%	5,30%	-	★★★	
Contribuer aux défis sociaux et environnementaux P. 41										
BNP Paribas Social Business France (FR0011870997)	✓	-	4	4 ans	1,08%	3,65%	2,26%	1,53%	★★	
BNP Paribas Green Business (FR0013301447)	✓	-	4	4 ans	0,46%	2,42%	3,69%	-	★★★	
BNP Paribas SMaRT Food (LU1165137149)	✓	-	6	5 ans	1,53%	16,72%	10,58%	8,12%	★★★	
BNP Paribas Energy Transition (Part Solidaire) (LU2192434566)	✓	-	7	5 ans	11,14%	-	-	-	-	
BNP Paribas Inclusive Growth (LU1165136174)	✓	-	5	5 ans	5,32%	13,02%	11,40%	7,13%	-	
Investir dans les leaders de l'innovation P. 46										
BNP Paribas Disruptive Technology (LU0823421689)	-	-	6	5 ans	8,95%	12,65%	26,04%	25,90%	★★★★	
BNP Paribas Health Care Innovators (LU0823416762)	-	-	6	5 ans	6,27%	10,14%	12,82%	9,61%	★★★	

(1) OPC de droit français et luxembourgeois. BNP Paribas Smart Food, BNP Paribas Climate Impact, BNP Paribas sustainable Japan Multi-Factor Equity, BNP Paribas sustainable US Multi-Factor Equity, BNP Paribas Disruptive Technology, BNP Paribas Consumer Innovators, BNP Paribas Health Care Innovators, BNP Paribas Harmony et BNP Paribas Energy transition, BNP Paribas Inclusive Growth sont des compartiments de BNP Paribas Funds, SICAV de droit luxembourgeois conforme à la directive 2009/65/CE. Source pour les OPC BNP Paribas Asset Management : BNP Paribas Securities Services. Source pour l'OPCI et les SCPI : BNP Paribas Real Estate.

(2) Investissement Socialement Responsable.

(3) Niveau de risque allant de 1 à 7, 1 correspondant au niveau de risque le plus faible et 7 au plus élevé.

(4) L'horizon de placement recommandé est d'autant plus long que le risque est élevé.

(5) Le calcul des performances est effectué au 30/06/2021 (sauf pour les SCPI : données au 31/12/2020) ou dernières valeurs liquidatives publiées à fin juin 2021 net de frais de gestion de l'OPC et hors fiscalité et prélèvements sociaux éventuels (sauf pour la SCPI Opus Real : net de fiscalité allemande).

(6) Notation Morningstar au 30 juin 2021 - Droits d'auteur © 2021 Morningstar, Inc. HYPERLINK « <http://www.morningstar.com> » [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com) Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et dix ans. Les informations contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.

**AVERTISSEMENT.** L'investisseur est averti que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué, ces OPC présentant un risque de perte en capital non mesurable a priori. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux pages 52 et 53 ainsi qu'à la documentation réglementaire de chaque OPC (document d'information clé pour l'investisseur, prospectus, rapport annuel). Avant de souscrire, vous devez lire attentivement la documentation réglementaire disponible sur le site Internet [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas) (coût de connexion selon fournisseur d'accès). Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, un conseil en investissement ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ces OPC et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas, Source : BNP Paribas Asset-Management/ BNP Paribas Real Estate.



# DÉFINITIONS DES RISQUES LIÉS AUX FONDS

**Risque actions** : les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché. Par ailleurs, ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

**Risque de change** : les fluctuations des taux de change peuvent affecter la valeur des parts de fonds, à la hausse comme à la baisse.

**Risque de conflits d'intérêts potentiels** : ce risque est lié à la conclusion d'opérations de cessions/acquisitions temporaires de titres au cours desquelles l'OPC a pour contrepartie et/ou intermédiaires financiers une entité liée au groupe auquel appartient la société de gestion de l'OPC.

**Risque lié à la concentration**  
Certains compartiments peuvent avoir une politique d'investissement qui consiste à investir une partie importante de leurs actifs dans un nombre limité d'émetteurs ou de secteurs, ou dans une zone géographique limitée. En étant moins diversifiés, ces compartiments sont susceptibles d'être plus volatils que les compartiments diversifiés et d'impliquer un risque de perte plus important.

**Risque de contrepartie** : ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme et dans le cas où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement).

**Risque de crédit** : ce risque concerne la capacité d'un émetteur à honorer ses engagements : la révision à la baisse de la notation d'une émission ou d'un émetteur peut entraîner une chute de la valeur des obligations au sein desquelles le fonds a investi.

**Risque lié à l'emploi des dérivés** : dans le but de réaliser son objectif de gestion, l'OPC

peut utiliser des produits dérivés de gré à gré ou listés, pour couvrir et/ou optimiser le rendement de son portefeuille et/ou couvrir le risque de change. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que par ce biais, la volatilité du rendement du compartiment est accrue et que l'utilisation de ces instruments peut modifier de manière importante l'exposition du portefeuille par rapport à un simple investissement en direct. La survenance de ce risque pourrait faire baisser la valeur liquidative du compartiment.

**Risque lié au recours à l'endettement** : l'effet de levier a pour but d'augmenter la capacité d'investissement de l'OPC, ou de la SCPI, sa performance, mais accroît également les risques de perte.

**Risque fiscal** : il s'agit d'un risque générique. La valeur d'un investissement peut être affectée par l'application des lois fiscales des différents pays, y compris les retenues à la source, les changements de gouvernement ou de politique économique ou monétaire dans les pays concernés. En conséquence, aucune garantie ne peut être donnée que les objectifs financiers seront effectivement atteints.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

**Risque lié à l'inflation**  
Il arrive que les rendements des investissements n'évoluent pas au même rythme que l'inflation, entraînant ainsi une réduction du pouvoir d'achat des investisseurs.

**Risque lié aux instruments dérivés** : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le fonds vise

à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité.

**Risque d'investissement dans certains OPC :**

certaines OPC sous-jacents cherchent à générer de la performance en effectuant des prévisions sur l'évolution de certains marchés par rapport à d'autres à travers des stratégies directionnelles et d'arbitrage. Ces anticipations peuvent être erronées et conduire à une contre-performance.

**Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs dans la limite de 25% maximum de l'actif net :**

L'OPC doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

**Risque lié à des investissements dans des actifs immobiliers :**

Les actifs immobiliers sont peu liquides. En période de tension sur les marchés immobiliers, la cession rapide d'un actif immobilier peut entraîner une perte de valeur.

**Risque de liquidité :** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

**Risque lié aux obligations convertibles :**

L'OPC comporte un risque de variations de sa valorisation, lié à son exposition sur les marchés des obligations convertibles. En effet, ces instruments sont liés indirectement aux marchés d'actions et aux marchés de taux (durée et crédit) et ainsi, en période de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative de l'OPC pourra baisser.

**Risque opérationnel et risque de**

**conservation :** certains marchés (marchés émergents) offrent moins de sécurité que la

plupart des marchés réglementés des pays développés. Les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour le compte du compartiment investi sur ces marchés pourraient donc s'avérer plus risquées. Le risque opérationnel est le risque lié aux contrats sur les marchés financiers, aux opérations de back-office, à la garde des titres, ainsi qu'aux problèmes administratifs susceptibles d'entraîner une perte pour les compartiments. Il peut aussi découler d'omissions, d'insuffisances inhérentes aux procédures de traitement des titres et aux systèmes informatiques ou d'erreurs humaines.

**Risques liés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties :**

Le porteur peut être exposé à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci) et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative de l'OPC pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, le porteur pourra également être exposé à un risque de liquidité, entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.

**Risque lié aux pays émergents :**

Les investissements dans les pays émergents peuvent générer des mouvements de marché à la baisse plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

**Risque lié aux sociétés de moyennes ou petites capitalisations :**

sur les marchés des sociétés de petite ou de moyenne capitalisation (*small cap/mid cap*), le volume des titres cotés est relativement réduit. En cas de problème de liquidité, ces marchés peuvent présenter des variations négatives davantage marquées à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. Du fait de la baisse de ces marchés, la valeur liquidative de l'OPC peut éventuellement baisser plus rapidement ou plus fortement.

## Risque lié au Shanghai-Hong Kong Stock

**Connect :** Stock Connect offre aux investisseurs de Hong Kong et étrangers un nouveau moyen d'accéder directement au marché boursier chinois. Les intervenants sur le marché peuvent en bénéficier à condition de remplir certaines exigences en matière de ressources informatiques, de gestion des risques et autres, telles que spécifiées par la Bourse et/ou la chambre de compensation concernées. En raison de leur mise en œuvre récente et des incertitudes concernant leur efficacité, leur précision et leur sécurité, rien ne garantit que les systèmes du SEHK et des intervenants sur le marché fonctionneront correctement ou continueront d'être adaptés aux changements et développements sur les deux marchés. En cas de dysfonctionnement des systèmes concernés, la négociation sur les deux marchés via Stock Connect pourrait être perturbée, ce qui aurait pour effet de restreindre la capacité des compartiments à accéder au marché des actions A chinoises (et, partant, à mettre en œuvre leur stratégie d'investissement). Par conséquent, les investisseurs du marché des actions A chinoises doivent être conscients du risque économique qu'implique un investissement dans ces actions, qui peut entraîner une perte partielle ou totale du capital investi.

**Risque de taux d'intérêt :** ce risque est présent pour chaque compartiment détenant des titres de créance dans son univers d'investissement. La valeur d'un investissement peut être impactée par les fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent être influencés par nombre d'éléments ou d'événements comme les politiques monétaires, le taux d'escompte, l'inflation, etc. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence la diminution de la valeur des investissements en instruments obligataires et titres de créance.

## Risques liés aux titres de créance structurés/ produits titrisés :

- **Risque de fluctuation des taux d'intérêt** lié à l'utilisation de produits structurés : il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. Il est mesuré par une sensibilité comprise

entre -1 et +2. En cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et faire baisser la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque lié à l'investissement en titres de titrisation :** pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement, mais pas exclusivement sur la qualité des actifs sous-jacents. Ces actifs sous-jacents peuvent être de natures diverses (crédits immobiliers, prêts à la consommation, prêts à des entreprises ou autres formes de créances). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant notamment induire un risque de défaut fonction du niveau de "rehaussement de crédit" propre à chaque instrument. Ils peuvent enfin revêtir des risques spécifiques, notamment en termes de risques de marché et/ou de liquidité. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

## Risque lié à la prise en compte de critères

**ESG :** L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.

# LES FRAIS À PRÉVOIR

**En fonction de vos réponses au questionnaire Profil Client, votre conseiller pourra vous proposer une ou plusieurs enveloppes d'épargne.**

La gestion des fonds donne lieu à des frais qui sont prélevés sur leur valeur liquidative. BNP Paribas perçoit, au titre des parts de fonds ou de SCPI qu'elle commercialise, une rémunération égale à 62% des frais de gestion annuels effectivement perçus par BNP Paribas Asset Management France et 50% des frais de gestion annuels hors taxe effectivement perçus par BNP Paribas Real Estate Investment.

Le détail des frais est indiqué dans le document d'information clé pour l'investisseur de chaque fonds disponible auprès de votre conseiller ou sur [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas)<sup>(1)</sup>.

## **Dans un Compte d'instruments financiers et Plan d'épargne en actions**

La souscription de parts de fonds en CIF ou PEA est soumise à des frais d'entrée (retrouvez ces frais pour chacun des fonds dans les vignettes associées).

Des frais de fonctionnement liés aux enveloppes peuvent être perçus. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la brochure "Conditions et tarifs – Produits et services pour les particuliers" disponible auprès de votre conseiller ou sur [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas)<sup>(1)</sup>.

## **Assurance vie**

- Les supports en unités de compte<sup>(2)</sup> sont soumis aux frais d'entrée du contrat d'assurance vie ou de capitalisation et aux frais d'arbitrage : à titre d'exemple, dans le cadre d'un contrat BNP Paribas Multiplacements 2, les frais d'entrée sont de 2,75% maximum du montant versé et les frais d'arbitrage de 1% maximum du montant arbitré.
- Les supports en unités de compte sont soumis à des frais de gestion annuels : à titre d'exemple, 0,85% pour le contrat BNP Paribas Multiplacements 2.
- Les frais spécifiques à chacun des contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont précisés au sein de la Notice du contrat disponible auprès de votre conseiller ou sur [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas)<sup>(1)</sup>.

**Retrouvez ces différents frais dans les fiches de notre sélection de fonds 2021, p.19 et suivantes.**

(1) Coût de connexion selon opérateur.

(2) L'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur ; la valeur des unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

## Comment vous informer sur nos fonds ?



### **Votre conseiller**

Dans les agences BNP Paribas, de nombreux documents concernant nos organismes de placement collectif (OPC) sont à votre disposition : fiches commerciales des fonds, valeurs liquidatives, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)...

Pour connaître l'intégralité de notre gamme, vous pouvez également demander le panorama de notre offre de fonds.

INVESTO

### **L'application Investo\***

Découvrez Investo, l'application qui vous accompagne de manière simple et ludique dans votre épargne.



### **Sur le site [mabanque.bnpparibas](http://mabanque.bnpparibas)\***

Vous trouverez sur notre site de nombreuses informations sur nos organismes de placement collectif (OPC) : fiches fonds, valeurs liquidatives, document d'information clé pour l'investisseur (DICI), performances...



**BNP PARIBAS  
REAL ESTATE**

[www.reim.bnpparibas.fr](http://www.reim.bnpparibas.fr) \*

Vous trouverez sur notre site, de nombreuses informations sur la société civile de placement en immobilier (SCPI) et l'organisme de placement collectif en immobilier (OPCI) : fiches fonds, valeurs liquidatives, document d'information clé pour l'investisseur (DICI), performances...

\* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Les OPC présentés dans ce document sont gérés par BNP Paribas Asset Management, SAS au capital de 120 340 176 €. BNP Paribas Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France (AMF) (numéro d'enregistrement 96002) - Siège social : 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France. Immatriculée sous le n° 319 378 832 RCS Paris. Les SCPI et OPCI présentés dans ce document sont gérés par BNP Paribas Real Estate France, société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP-07000031-SA au capital de 4 309 200 € - Siège social : 167 quai de la Bataille de Stalingrad, 92867 Issy-Les-Moulineaux Cedex. Immatriculée sous le n°300 794 278 RCS Nanterre.

**BNP Paribas**, SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris. ORIAS n° 07 022 735 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Ce document est destiné aux clients non-professionnels au sens de la Directive MIF. Il n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que l'expression est définie par la "Regulation S" de la Securities Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933.

STUDIO BDDF - DP28907P - 07/2021. © Shutterstock



**BNP PARIBAS**

**La banque  
d'un monde  
qui change**